

Ministères—Nombre d'employés qui touchent la prime de 7 p. 100	
Organisation des mesures d'urgence du Canada	3
Pêcheries	10
Postes	57
Production de défense	46
Radiodiffusion, Bureau des Gouverneurs de la	5
Registraire général	25
Résidence du Gouverneur général	3
Revenu national—Douanes et accise	77
Revenu national—Impôt	129
Santé nationale et Bien-être social	62
Secrétariat d'État	99
Service pénitentiaire du Canada	4
Statistique, Bureau fédéral de la	22
Tarif, Commission du	3

Ministères—Nombre d'employés qui touchent la prime de 7 p. 100	
Transports	66
Travail	19
Travaux publics	44
Total:	1,780

LES AFFECTATIONS À L'AMÉNAGEMENT OU L'AGRANDISSEMENT DES PARCS

Question n° 785—M. MacDonald:

1. Le ministère des Forêts et du Développement rural dispose-t-il d'argent ou de quelque sorte d'aide pour agrandir ou établir des parcs provinciaux dans l'une ou l'autre des provinces du Canada?

2. Dans le cas de l'affirmative, en quoi consiste cette aide, et combien d'argent a été ou sera dépensé?

3. Étudie-t-on le cas d'autres parcs ou régions et, dans le cas de l'affirmative, quels sont-ils?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts et du Développement rural): 1. Oui.

2.

	Engagement	Dépense
Terre-Neuve (31 octobre 1967)		
Middle Brook Falls	\$ 13,000	\$ 12,089
12 autres parcs ruraux	219,000	147,553
Île-du-Prince-Édouard		
Dans toute la province	139,730	42,143
Nouvelle-Écosse		
Divers comtés	291,900	151,380
Nouveau-Brunswick		
Divers emplacements dans toute la province	204,800	72,624
Québec		
Infrastructure dans le parc des Laurentides	100,008	100,008
5 autres emplacements	41,475	19,767
Ontario		
Dans les comtés de Muskoka, Prescott, Leeds, Bruce et Haliburton	1,724,000	—
Manitoba		
Parc provincial <i>Spruce Woods</i>	750,000	31,604
Infrastructure récréative dans les aires de récréation publique	244,925	119,425
Saskatchewan		
Programme de récréation et de tourisme de la Saskatchewan	316,425	305,050
Alberta		
Programme d'aménagement d'aires de récréation en forêt	255,600	12,850

3. Non.

LES CONTRIBUTIONS À L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA POUR L'AMÉLIORATION DE CÉRÉALES

Question n° 804—M. Horner (Acadia):

1. Le gouvernement fédéral a-t-il versé une subvention à l'Université du Manitoba pour l'aider à créer la nouvelle céréale *Triticale*?

2. Le gouvernement fédéral joue-t-il un rôle quelconque dans la distribution de cette céréale et,

dans le cas de l'affirmative, pourquoi n'a-t-on pas fourni aux producteurs de semences de l'Alberta l'occasion de mettre cette nouvelle céréale à l'essai dans cette province?

3. Le gouvernement fédéral subventionne-t-il en partie la création d'un blé hybride et, dans le cas de la négative, pourquoi ne le fait-il pas?

4. Le gouvernement fédéral procède-t-il à des expériences dans le but de mettre au point un revêtement de plastique qui protégerait le blé d'hiver contre la destruction par le froid?